



STAY

Still Tourism Around Yard

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet Erasmus+ "Still Tourism Around Yard" (STAY), dans le cadre de l'appel KA220- VET 2022. Le contenu reflète uniquement les opinions de l'auteur, et la Commission ne peut être tenue responsable de toute erreur ou omission.

Still Tourism Around Yard
2022-1-SI01-KA220-VET-000087663



Co-funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor EACEA can be held responsible for them.

l'utilisation qui peut être faite des informations qui y sont contenues. Numéro de projet : 2022-1-SI01-KA220-VET-000087663

Liste des contributeurs :

	• Jerneja Rozman • Tina Cuderman • Nina Kaličanin
	• Juan Carlos Muñoz Flores

	• Zdenka Nosková • Eduard Uher • Lucie Ficková
	• Lucia Tacconi • Righini Cosimo
	• Luis Amorim • Sara Silva
	• Micaela Cosgrove • Sergio Pedregosa Peris



Médias sociaux

www.twitter.com/StayProjectEU



Site web du projet

www.stay-erasmus.eu

INDEX

INTRODUCTION	5
GUIDE DE LECTURE	7
DÉFINITION	8
Reste de l'Europe	9
Allemagne	9
France	9
Suède	9
Les Pays-Bas	9
Autriche	9
EXIGENCES	10
Reste de l'Europe	11
Allemagne	11

France	11
Suède	12
Autriche	12
LÉGISLATION	13
Reste de l'Europe	14
Allemagne	14
France	14
Suède	14
Les Pays-Bas	14
Autriche	15
NOMBRE DE STRUCTURES PAR PAYS	16
Reste de l'Europe	17
Allemagne	17
France	17
Suède	17
Les Pays-Bas	17
Autriche	17
DEMANDE ET TENDANCE DU SECTEUR	18
Reste de l'Europe	19
Allemagne	19
France	19
Autriche	19
FINANCEMENT ET OPPORTUNITÉS	20
Reste de l'Europe	22
Allemagne	22
France	22
Suède	22
Les Pays-Bas	23
Autriche	23
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	24
Vue d'ensemble	24
Législation spécifique	24
Données concernant le secteur	24
Demande et tendance	24
Financement et opportunités	24
ITALIE	25
Vue d'ensemble	25
Législation spécifique	25
Données relatives au secteur	25

Demande et tendance	25
Financement et opportunités	25
ESPAGNE	26
Vue d'ensemble	26
Législation spécifique	26
Données relatives au secteur	26
Demande et tendance	26
Financement et opportunités	26
SLOVÉNIE	27
Vue d'ensemble	27
Législation spécifique	27
Données concernant le secteur	27
Demande et tendance	27
Financement et opportunités	27
PORTUGAL	28
Vue d'ensemble	28
Législation spécifique	28
Données concernant le secteur	28
Demande et tendance	28
Financement et opportunités	28
CONCLUSION ET ANALYSE SWOT	29
RÉFÉRENCES	31

INTRODUCTION

Ce bref document résume les résultats des enquêtes menées par les partenaires du projet Stay concernant l'articulation de l'agritourisme dans les pays respectifs.

Les rapports nationaux révèlent une situation non homogène dans les pays étudiés, avec des données, des chiffres et des définitions très variables concernant l'agritourisme.

En effet, au niveau européen, il n'existe pas de cadre commun et encore moins de stratégie pour développer ce secteur qui est souvent inclus dans le tourisme rural, alors qu'il s'en distingue souvent par un lien marqué avec la terre et l'activité agricole.

En raison de la pandémie de grippe aviaire, le tourisme dans les zones rurales a augmenté, atteignant son apogée en 2020 (39,4 % du total des nuitées passées dans les hébergements touristiques de l'UE l'ont été dans les zones rurales, tandis qu'un peu plus d'un tiers (34,8 %) l'ont été dans les villes et les banlieues, et un peu plus d'un quart (25,8 %) dans les villes (source : Eurostat, Statistiques du tourisme au niveau régional).

En 1998, Eurostat a défini le tourisme rural comme suit *"Les activités d'une personne voyageant et séjournant dans des zones rurales (sans tourisme de masse) autres que celles de son environnement habituel pendant moins d'une année consécutive à des fins de loisirs, d'affaires ou autres"*.

Depuis les années 1970, le tourisme rural constitue une stratégie de développement pour de nombreux territoires ruraux, permettant à la population de rester sur place, de créer des emplois et de contribuer à leur développement (Rajovic & Bulatović, 2017).

Ce n'est donc pas une coïncidence si, ces dernières années, la diversification est devenue une stratégie prépondérante dans le développement agricole, rendue possible par les mesures et les interventions des programmes de développement rural visant à accroître la multifonctionnalité des exploitations (Almeida & Pinto Machado, 2021).

L'investissement public a en effet permis de soutenir la rénovation de bâtiments agricoles et de maisons rurales en structures d'hébergement pour les touristes, ce qui représente une importante source de revenus pour les agriculteurs (Sharpley & Vass, 2006).

Aujourd'hui, près de 8 % de la production totale du secteur agricole en termes de valeur économique est représentée par des activités non agricoles indissociables (19,8 milliards d'euros) (Source : Eurostat, 2022). Malheureusement, il n'existe pas de données plus détaillées sur la contribution du tourisme rural et de l'agrotourisme au revenu agricole à l'échelle européenne et l'analyse des différents États s'en trouve compliquée.



STAY
Still Tourism Around Yard

La nouvelle politique européenne (PAC 2023-2027), lancée en 2023, s'articule autour de dix points principaux (Source : agriculture.ec.europa.eu)

- garantir un revenu équitable aux agriculteurs ;
- l'accroissement de la compétitivité ;
- améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire ;
- agir pour lutter contre le changement climatique ;
- protéger l'environnement ;
- préserver le paysage et la biodiversité ;
- soutenir le changement de génération ;
- développer des zones rurales dynamiques ;
- protéger la qualité des aliments et la santé ;
- promouvoir la connaissance et l'innovation.

De nombreux objectifs peuvent également être atteints en augmentant le rôle de l'agritourisme dans les PDR nationaux, en particulier dans certains pays européens où le secteur dispose encore d'une grande marge de croissance.

GUIDE DE LECTURE

Dans les pages suivantes, les données des différents pays impliqués dans le projet STAY seront résumées : République tchèque, Italie, Espagne, Slovénie et Portugal, et un bref accès à d'autres pays européens sera fourni.

Les fiches d'information de chaque pays résument les données contenues dans les rapports nationaux auxquels nous renvoyons pour plus de détails et d'explications.

Les aspects qui ont fait l'objet de la plus grande attention sont les suivants :

1. La présence d'une **définition de** l'agritourisme ;
2. La vérification des **exigences** structurelles relatives aux activités d'agritourisme, en particulier en ce qui concerne le lien avec l'activité agricole ;
3. Un examen des **lois régionales** ou **nationales** régissant le secteur ;
4. Une indication des **données** numériques sur le nombre de structures présentes dans le pays et leurs sources ;
5. Une évaluation des **tendances de** croissance du secteur ;
6. Toutes les **possibilités de financement** offertes aux entreprises.

Afin de faciliter la comparaison de ces données entre les différents pays, des tableaux de comparaison spécifiques ont été créés qui permettront de comparer facilement les points évoqués ci-dessus.

A la fin du travail, un tableau a été créé par analogie avec la méthodologie SWOT, qui regroupe les principales forces et faiblesses ainsi que les menaces et opportunités qui caractérisent le secteur dans le contexte des pays analysés. En particulier, tous les aspects communs à plusieurs pays ont été inclus dans l'analyse.

L'application de la méthodologie SWOT à l'agritourisme au niveau européen doit être reflétée dans la littérature, d'où la nécessité d'une plus grande implication des institutions de l'UE dans l'analyse de ce secteur.

DÉFINITION

L'agritourisme est une forme de tourisme qui permet aux visiteurs de découvrir et de participer à des activités agricoles dans des fermes en activité ou des propriétés rurales. La définition de l'agritourisme peut varier légèrement d'un pays à l'autre, en fonction du contexte local et des pratiques agricoles.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	ITALIE	ESPAGNE	SLOVÉNIE	PORTUGAL
L'agritourisme est une forme de tourisme rural gérée par des entrepreneurs agricoles dans le cadre de la production agricole primaire. Outre l'exploitation directe de la nature, du paysage rural et de la culture authentique, il se caractérise par une relation directe avec le travail agricole ou la ferme ayant une fonction agricole.	On entend par activités agrotouristiques les activités d'accueil et d'hospitalité menées par des entrepreneurs agricoles à travers l'utilisation de leurs exploitations en relation avec les activités de culture de la terre, de sylviculture et d'élevage (source : loi nationale 96/2006).	L'agrotourisme est un type d'hébergement rural lié aux professions agricoles et au mode de vie agraire.	En Slovénie, les fermes touristiques sont classées dans le tourisme rural ou l'agrotourisme. La définition d'une ferme touristique n'est pas donnée dans le règlement lui-même. Cependant, les conditions exactes qu'une ferme avec hébergement doit fournir sont énumérées et sont régies par un règlement : "Le règlement relève de la loi sur l'agriculture (ZKme-1).	Un établissement situé dans des exploitations agricoles, destiné à fournir des services d'hébergement, permettant aux hôtes de suivre et d'apprendre l'activité agricole ou de participer au travail qui y est effectué selon les règles établies par la personne responsable (source : loi nationale n.39/2008).

Reste de l'Europe

Allemagne

L'agrotourisme (**Ländlicher Tourismus**) est une **offre touristique dans une région rurale qui comprend des séjours avec des expériences dans ou près d'une entreprise agricole**, qui est principalement **organisée par des agriculteurs** et qui **permet à l'industrie agricole de générer des revenus supplémentaires**. L'idée principale est la proximité de la famille d'accueil, qui entre en contact personnel avec le touriste et l'initie à la vie quotidienne de la campagne.

France

Ensemble des **activités touristiques qui se déroulent dans une exploitation agricole** et qui **permettent de découvrir les activités agricoles et les modes de vie ruraux**, et de consommer les produits de l'exploitation. L'hébergement sur place est souvent possible. (Journal officiel électronique authentifié n° 0142 du 18/06/2017).

Suède

Un style de **vacances typiquement passé dans les fermes**.

Les Pays-Bas

Toutes les formes de **loisirs et de tourisme dans les exploitations agricoles** et maraîchères **en activité**.

Autriche

Les fermes touristiques sont des **fermes actives qui complètent leur fonction agricole primaire par des activités touristiques**. La ferme est le cadre de **l'hébergement, de l'hospitalité et d'autres produits** fournis au touriste. Le touriste peut profiter d'un ou de plusieurs des éléments suivants : (i) **hébergement à la ferme** (par exemple, chambre d'hôte), (ii) **services de restauration**, (iii) **participation directe aux activités agricoles** (par exemple, cueillette des raisins, traite des vaches), (iv) **jouissance indirecte des activités de la ferme** (par exemple, repas sur place, cueillette d'une pomme à même l'arbre, traite des vaches, etc. prendre des repas sur place, cueillir une pomme sur l'arbre, entendre sonner les cloches des chèvres, observer les vaches au pâturage), et (v) les **activités récréatives pour lesquelles la ferme fournit le paysage**, comme par exemple se détendre dans le sauna biologique, se rafraîchir en se promenant pieds nus dans les pâturages humides à



STAY
Still Tourism Around Yard

l'extérieur.

EXIGENCES

Les conditions requises pour gérer une entreprise d'agrotourisme en Europe peuvent varier en fonction du pays et de la région. Le tableau présenté est une synthèse des principales exigences par pays. Pour mieux comprendre les exigences opérationnelles, le rapport national a approfondi le thème et fourni des informations et des sources utiles pour une analyse approfondie.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	ITALIE	ESPAGNE	SLOVÉNIE	PORTUGAL
Les agriculteurs doivent satisfaire à des exigences spécifiques et obtenir des autorisations des autorités compétentes pour pratiquer l'agrotourisme.	Les agriculteurs doivent satisfaire à des exigences spécifiques et obtenir des autorisations des autorités compétentes pour exercer une activité d'agrotourisme. Les exigences peuvent changer en fonction de la législation régionale	Pour pratiquer l'agrotourisme, les agriculteurs doivent répondre à des exigences spécifiques (chaque communauté autonome définit ses normes par voie réglementaire) et obtenir des autorisations des autorités compétentes.	Pour pratiquer l'agrotourisme, les agriculteurs doivent se conformer à des exigences/conditions spécifiques et obtenir des autorités compétentes les autorisations nécessaires à la réalisation d'activités complémentaires.	Les agriculteurs doivent satisfaire à des exigences spécifiques et obtenir des autorisations des autorités compétentes pour pratiquer l'agrotourisme.

Reste de l'Europe

Allemagne

Il n'existe **pas d'exigences légales pour les établissements d'agrotourisme** en Allemagne. Toutefois, l'Association allemande du tourisme a mis en place un **système de classification cinq étoiles, la classification DTV**, qui s'applique volontairement à tous les hébergements touristiques. La qualité de ces établissements est vérifiée en contrôlant une série de critères (infrastructure, locaux, services, loisirs et particularités) tous les trois ans.

Sept autres labels de qualité s'appliquent aux établissements de tourisme rural, dont l'un s'applique spécifiquement aux hébergements agrotouristiques : la **ferme de vacances dont la qualité a été testée**. Les critères évalués dans le cadre de cette marque de qualité sont les suivants :

- La propriété de vacances est située dans le contexte spatial d'une ferme en activité.
- L'aspect du terrain de la cour est propre, ordonné et en bon état.
- A l'arrivée, l'accueil est personnalisé et la disponibilité de l'hôte est garantie.
- Une visite de la ferme est proposée au moins une fois par semaine.
- Des produits d'origine régionale sont proposés.
- Au moins quatre expériences régulières à la ferme sont proposées.

Ces critères sont révisés tous les 3 ou 4 ans. En décembre 2017, il y avait 1 100 participants.

Il existe également trois autres labels de qualité destinés à des exploitations dédiées à des activités spécifiques : une exploitation fruitière de vacances soumise à un contrôle de qualité, une exploitation piscicole de vacances soumise à un contrôle de qualité et une exploitation d'aventure de vacances soumise à un contrôle de qualité.

France

Il **n'existe pas d'obligation légale** pour les établissements d'agrotourisme en France. Cependant, deux associations regroupent les exploitations agricoles pratiquant l'agrotourisme : Accueil Paysan et Bienvenue à la Ferme. Chacune d'entre elles a ses propres exigences, principalement d'ordre **éthique**, pour accéder à leurs réseaux et bénéficier de leurs services.

Ces valeurs sont liées à l'**agriculture durable** d'un point de vue social, économique et environnemental, au rôle d'**ambassadeur de la vie paysanne**, au **traitement personnalisé** des hôtes et à l'**interaction** constante et **solidaire avec le territoire** dans lequel ils opèrent.

Suède

Il n'existe **aucune obligation légale pour les** établissements d'**agrotourisme** en Suède. Néanmoins, une marque de qualité volontaire a été créée et gérée par la plus importante association de fermes agrotouristiques de Suède, Bo på Lantgård Sverige.

Chaque exploitation agrotouristique est évaluée dans plusieurs domaines et reçoit un label de **1 à 5 épis de blé** en fonction de sa qualité. Un seul épi de blé signifie que l'exploitation a satisfait à toutes les exigences pour devenir membre de Bo på Lantgård Sverige. Cinq épis de blé signifient que l'exploitation est de grande qualité. Ces exploitations ont un logo Bo på Lantgård Sverige visible sur leur exploitation et leur site web.

Les critères de qualité concernent les **installations**, les **équipements** et les **locaux**.

Autriche

Il n'existe **aucune exigence légale** pour qu'un établissement d'agrotourisme soit considéré comme tel en Autriche. Toutefois, les **marques de qualité** établies par l'association nationale Urlaub am Bauernhof sont facultatives pour les hébergements agrotouristiques. Une marque est établie en vérifiant le respect de critères de qualité, **allant de deux (qualité la plus faible) à cinq (qualité la plus élevée) fleurs**.

Ces critères de qualité sont fixés selon un cahier des charges normalisé en matière de **qualité des exploitations, des équipements et des services**. Entre autres exigences, les installations agrotouristiques doivent respecter les règles suivantes :

- Le logement de l'hôte **ne doit pas** se trouver à plus **de 500 mètres de l'exploitation**.
- L'aspect des installations doit être **propre et soigné**.
- Il doit y avoir un **maximum de 50 lits** par établissement.

LÉGISLATION

De même que pour les exigences, la législation varie d'un pays à l'autre. Il n'existe pas de cadre juridique au niveau européen et le secteur n'est même pas mentionné dans la plupart des documents et rapports de la PAC. Les rapports nationaux réalisés dans le cadre du projet STAY pourraient constituer une source d'information sur l'état actuel de la reconnaissance juridique de l'agrotourisme dans certains pays européens.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

ITALIE

ESPAGNE

SLOVÉNIE

PORTUGAL



STAY
Still Tourism Around Yard

Pas de législation spécifique sur l'agrotourisme. Un grand nombre de réglementations concernant le tourisme rural.	La loi nationale 96/2006 relative à l'agrotourisme fournit une définition, des exigences et un type d'activité dans le domaine de l'agrotourisme. 21 lois régionales précisent les critères et les exigences applicables à l'agrotourisme dans la région.	Pas de cadre national spécifique pour l'agrotourisme. 10 des 17 communautés autonomes ont approuvé des réglementations relatives à l'agrotourisme.	L'agrotourisme est défini dans le règlement sur les activités complémentaires (Journal officiel n° 57/2015), qui définit les groupes et les types d'activités complémentaires à la ferme, leurs caractéristiques et leur portée, le contenu de la demande de licence pour l'exercice d'une activité complémentaire, l'inscription au registre des activités agricoles, des conditions plus détaillées pour l'exercice des activités complémentaires, la supervision et les sanctions en cas d'infraction. Le règlement s'appuie sur la loi sur l'agriculture (ZKme-1).	Décret-loi n° 39/2008, cadre national relatif au tourisme dans les zones rurales. La loi nationale distingue différentes catégories d'EMR : l'agrotourisme, les gîtes ruraux et les hôtels ruraux.
---	---	---	---	---

Reste de l'Europe

Allemagne

Il n'existe pas de législation spécifique sur l'agrotourisme en Allemagne, ni au niveau fédéral, ni au niveau régional. Il n'existe pas non plus de législation sur le tourisme rural. Les installations d'agrotourisme doivent se conformer aux lois régissant les pratiques agricoles, les conditions d'entrée dans l'entreprise et la législation fiscale.

France

Il n'existe pas de législation spécifique sur l'agrotourisme en France. La loi n° 2005-157 (23 février 2005) relative au développement des territoires ruraux contient plusieurs dispositions visant à promouvoir et à soutenir la multifonctionnalité des exploitations agricoles, comme la création du fonds CASDAR pour financer des initiatives de développement rural. D'un point de vue juridique, les entreprises d'agritourisme sont considérées comme exerçant des activités agricoles et, en tant que telles, sont soumises à la législation sur l'agriculture.

Suède

La Suède ne dispose pas d'une législation ou d'une politique nationale spécifique consacrée à l'agritourisme. Toutefois, diverses réglementations et lignes directrices relatives à l'agriculture, au tourisme et à l'utilisation des sols peuvent s'appliquer aux activités d'agritourisme.

En Suède, l'agriculture est réglementée par le Conseil suédois de l'agriculture (Jordbruksverket), qui supervise les pratiques agricoles, le bien-être des animaux et les considérations environnementales. Les agriculteurs qui s'engagent dans des activités d'agritourisme doivent se conformer aux réglementations agricoles pertinentes, telles que celles relatives à l'élevage, à la sécurité alimentaire et à la gestion des terres.

Les Pays-Bas

Les Pays-Bas ne disposent pas d'une législation ou d'une politique spécifique consacrée uniquement à l'agritourisme. Toutefois, certaines réglementations et lignes directrices s'appliquent aux activités d'agritourisme dans les cadres existants de l'agriculture, du tourisme et de l'utilisation des terres.

Aux Pays-Bas, les activités agricoles sont réglementées par le **ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité alimentaire (Ministerie et al. en Voedselkwaliteit)** et par diverses autorités régionales et locales. Les agriculteurs qui pratiquent l'agritourisme doivent se conformer aux réglementations agricoles relatives au bien-être des animaux, à la sécurité alimentaire et à l'impact sur l'environnement.

En ce qui concerne le tourisme, l'**Office néerlandais du tourisme et des conventions (NBTC)** encourage les expériences de tourisme rural, y compris l'agritourisme, dans le cadre de ses efforts de marketing des destinations. Les organisations touristiques régionales peuvent également fournir des lignes directrices et un soutien aux initiatives d'agritourisme au niveau local.

Les autorités municipales ou provinciales peuvent régir les réglementations relatives à l'utilisation des terres aux Pays-Bas. Les plans de zonage locaux, les réglementations environnementales et les politiques de développement agricole peuvent influencer l'établissement et l'exploitation d'activités d'agritourisme sur les terres agricoles.

Autriche

Il n'existe pas de **législation spécifique sur l'agrotourisme** en Autriche, ni au niveau fédéral, ni au niveau régional. Il n'existe pas non plus de législation sur le tourisme rural. Les installations d'agrotourisme sont soumises aux conditions **générales de l'industrie hôtelière de 2006**.

NOMBRE DE STRUCTURES PAR PAYS

L'agrotourisme est un secteur important et en pleine croissance au sein de l'industrie touristique européenne. Cependant, tous les pays couverts par le projet STAY ne disposent pas de données actualisées concernant ce secteur. Même la source des données varie d'un pays à l'autre. Il est donc impossible d'effectuer une comparaison équitable entre eux.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	ITALIE	ESPAGNE	SLOVÉNIE	PORTUGAL
315 entreprises d'agrotourisme (données officielles-2016)	25.390 entreprises d'agrotourisme (données officielles - 2022)	3,196 entreprises d'agrotourisme (Données officielles 2020) (14,075 hébergement dans des maisons rurales)	plus de 1355 entreprises d'agrotourisme (données officielles - 2023), plus de 699 fermes touristiques avec hébergement (2023)	293 entreprises d'agrotourisme (données officielles-2021)

Reste de l'Europe

Allemagne

Il y a **138 310 lits** disponibles dans **9 910 fermes** en Allemagne. À cela s'ajoutent **20 000 lits supplémentaires** dans les **campings et autres installations de couchage en milieu rural**.

France

Il n'existe pas de données récentes concernant l'agrotourisme en France. En 1996, on estimait qu'environ **15 000 agriculteurs** pratiquaient l'agrotourisme, offrant **160 000 lits**. Selon des sources plus récentes (2011), **moins de 3 % des agriculteurs (environ 17 000 exploitations)** proposent une activité liée au tourisme.

Suède

Pas de données officielles. Bo på Lantgård Sverige compte **plus de 100 fermes membres qui proposent un hébergement dans un** environnement agricole à travers le pays. **0,6 % des exploitations agricoles** suédoises ont participé à des activités d'agritourisme. Les revenus générés par ces activités sont considérés comme minimes.

Les Pays-Bas

En 2009, **2,2 milliers d'exploitations agricoles ont développé des activités d'agritourisme** aux Pays-Bas. L'agritourisme comprend les loisirs résidentiels, l'accueil de visiteurs (pour des visites guidées, dans un café ou un restaurant) et la location de biens de loisirs, d'animaux de loisirs ou d'installations de loisirs. Cela signifie que les touristes peuvent se rendre dans **3 fermes sur 100**.

La plupart des entreprises proposant de l'agritourisme sont des **exploitations laitières (581 exploitations)**, **d'autres exploitations d'élevage en pâturage (443 exploitations)**, **des exploitations de grandes cultures et des exploitations d'élevage de chevaux et de poneys (315 exploitations dans les deux cas)**.

Autriche

Il y a **63 818 lits disponibles dans 8 467 fermes de vacances** en Autriche (2018).

LA DEMANDE ET LES TENDANCES DU SECTEUR

L'agrotourisme est un secteur important et en pleine croissance au sein de l'industrie européenne du tourisme, stimulé par la demande croissante d'expériences rurales authentiques. Pendant la pandémie de COVID-19, le secteur a été confronté à des difficultés dues aux restrictions de voyage, à la réduction du nombre de visiteurs et aux changements de comportement des consommateurs. Toutefois, avec la reprise des voyages et l'intérêt croissant pour les expériences rurales et durables, le secteur de l'agrotourisme devrait se redresser.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	ITALIE	ESPAGNE	SLOVÉNIE	PORTUGAL
Principalement des familles et des groupes d'amis. La tendance à réserver des vacances hors saison et la demande croissante de tourisme expérientiel.	Le secteur de l'agritourisme devrait accueillir 12 millions d'hôtes en 2022, provenant principalement de pays étrangers. Une augmentation constante du nombre de touristes et des revenus du secteur a été constatée au cours des dix dernières années.	Tourisme rural tourisme Les hébergements offrent en moyenne 158 547 places-lits. Le voyageur type est un touriste national.	En 2019, 109 532 hôtes ont visité des fermes touristiques (252 625 nuitées). Les fermes touristiques de l'Association des fermes touristiques de Slovénie disposent de 5 851 lits.	Les établissements du secteur du tourisme en milieu rural (TRA) ont créé environ 24,5 milliers de lits disponibles en 2021. La plupart des hôtes sont portugais (76%), suivis par les Espagnols, les Allemands et les Français (4%).

Reste de l'Europe

Allemagne

Le nombre de **nuitées** a atteint **1 500 000**. Le nombre **moyen de nuitées par an est de 112** : la région de Saxe-Anhalt a la moyenne la plus élevée (121), tandis que le Baden-Württemberg, la Bavière et la Sarre ont la moyenne la plus basse (107).

Les centres régionaux sont la **Bavière** (Alpes et Préalpes), le **Bade-Wurtemberg** (Forêt Noire), le **Schleswig-Holstein** et la **Basse-Saxe** (Nord et al.). Ces quatre États fédéraux représentent ensemble environ deux tiers de l'offre nationale.

France

La **capacité d'accueil moyenne est de 8 à 12 lits**. Les établissements agrotouristiques se concentrent dans les **Pyrénées, les Alpes, la vallée du Rhône, la Méditerranée et la côte atlantique**.

Le profil de client le plus typique est celui d'une **famille en milieu urbain** dont les parents ont **entre 35 et 54 ans**, avec un **niveau académique et économique élevé** (un minimum de 2.200 euros par mois).

Autriche

Selon les données de 2018, les établissements agrotouristiques ont accueilli **982 485 personnes** pour un séjour moyen de **5,7 jours**. C'est 31,54% de plus que la durée moyenne, calculée en jours, que les visiteurs passent dans d'autres types d'hébergement touristique. Les **nuitées** dans les installations agrotouristiques ont atteint **5.035.486**.

L'activité agrotouristique se concentre dans le **sud et l'ouest de l'Autriche, dans les régions montagneuses proches des Alpes (Tyrol, Carinthie et Styrie)**.

FINANCEMENT ET OPPORTUNITÉS

Le développement de l'agrotourisme est soutenu par divers programmes de l'Union européenne, des initiatives de financement régionales et des politiques nationales promouvant le développement rural, le tourisme durable et la préservation culturelle. Toutefois, la disponibilité et les types de subventions peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre. Il est important de noter que les financements directs visant explicitement à promouvoir l'agrotourisme peuvent être limités et que de nombreux fonds sont consacrés à la promotion d'activités non agricoles en général.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	ITALIE	ESPAGNE	SLOVÉNIE	PORTUGAL
SOUS-MESURE 6.4.2 PROMOTION DE L'AGRITOURISME (RDP) : Cette opération soutient les investissements visant à diversifier les activités des exploitants agricoles dans le domaine de l'agritourisme, ce qui entraîne une diversification des revenus et la création d'emplois pour la main-d'œuvre non qualifiée, afin de promouvoir une utilisation plus large des exploitations agricoles et l'utilisation des friches industrielles rurales. Ce soutien ne s'applique pas aux consommables, aux routes d'accès, aux frais généraux visés à	Au niveau italien, des mesures visant à soutenir le secteur de l'agritourisme figurent dans le PDR 2014-2022 de l'Italie. La sous-mesure 6.2 des PDR a fourni des subventions aux entreprises en phase de démarrage pour des activités non agricoles dans les zones rurales. La sous-mesure 6.4 soutient les investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles, y compris l'agritourisme.	Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ou le Fonds européen de développement régional (FEDER) appliqués en Espagne comprennent un soutien aux initiatives d'agritourisme. Des fonds sont encore alloués pour soutenir la création d'entreprises d'agrotourisme en Espagne dans le cadre du programme LEADER 2023-2027. Cette aide financière est acheminée par l'intermédiaire des groupes d'action locale afin de promouvoir le développement rural.	Dans le cadre du plan stratégique de la PAC 2023-2027 pour la Slovénie, 1 798 311 677 euros sont disponibles. Dont : 683.500.469 € pour le premier pilier de la PAC (paiements directs, vin et apiculture). 1 114 811 208 € pour le deuxième pilier de la PAC ou le développement rural (550 850 960 € du budget de l'UE et 563 960 248 € du budget de l'UE).	Au Portugal, l'agrotourisme et l'EMR sont susceptibles de bénéficier de certaines mesures d'incitation, à savoir -Soutenir les programmes du GAL - Groupes d'action locale ; -Ligne "Territoires régénérés" (Turismo de Portugal, IP) ; -Ligne de qualification des offres - 2021 - Protocole bancaire (Turismo de Portugal, IP + institutions financières) - pour les territoires à faible densité (LDT).



STAY
Still Tourism Around Yard

l'article 45 du règlement (UE) n° 1305/2013 et aux autres dépenses qui ne sont pas directement liées à l'agritourisme.

En 2020, le budget total alloué par les régions italiennes aux sous-mesures

liés à la mise en œuvre du projet. Contribution au budget de l'État de la République tchèque au titre du programme du ministère du développement régional. Quelques programmes occasionnels du Fonds d'intervention agricole de l'État pour la construction d'un gîte agritouristique ou d'un autre type d'hébergement. Subventions régionales aléatoires.	6.4 et 6.2 était de 624 millions d'euros, soit 3,4% de l'ensemble du budget de la PDR.		du budget de la République de Slovaquie). Outre le financement propre, divers fonds européens, nationaux et municipaux sont également disponibles.	
--	---	--	--	--

Reste de l'Europe

Allemagne

Le cadre du développement rural en Allemagne est établi par **treize programmes régionaux différents** qui fixent les priorités et les mécanismes de financement pour les activités qui améliorent le développement des communautés et des territoires ruraux. Les programmes de développement rural (RPD) des treize régions comprennent des fonds pour les **stratégies de développement local (SDL) élaborées** et mises en œuvre par les **groupes d'action locale (GAL)** dans le cadre de l'**approche LEADER**.

L'Allemagne a reçu **1,6 milliard d'euros** du **FEADER** pour l'année **2021**. Pour les années **2023-2027**, **un milliard d'euros** supplémentaire sera alloué à l'Allemagne **chaque année**.

Les aides financières à l'agrotourisme sont regroupées dans la **mesure 6 (développement des exploitations et des entreprises)** et plus précisément dans la sous-mesure **6.4 (aide à la création d'entreprises pour les activités non agricoles en milieu rural)**. Les montants alloués varient selon les régions, qui complètent ce soutien financier à l'activité agrotouristique par leurs propres subventions et lignes de crédit.

France

La France a reçu **2,3 milliards d'euros** du **FEADER** pour l'année **2021**. Pour les années **2023-2027**, **1,5 milliard d'euros** supplémentaires seront alloués à la France **chaque année**. Cependant, le Programme de développement rural ne mentionne que vaguement le tourisme comme l'un des domaines d'intervention prioritaires, et il est soumis à la conservation des paysages et des terres agricoles.

Au niveau national, le ministère français de l'agriculture élabore le **Programme national de développement rural et agricole de la France**, mais sa mise en œuvre est confiée aux différentes **chambres régionales d'agriculture**, qui financent ensuite les actions par l'intermédiaire du **fonds CASDAR**. La troisième thématique prioritaire (**qualité et valorisation des produits**) contient une sous-mesure (**C.5 Soutenir la création de services dans les exploitations agricoles qui valorisent les ressources locales**) qui cite explicitement l'agrotourisme comme l'une des activités pouvant être financées par le fonds CASDAR.

Suède

La Suède accorde une aide financière aux établissements et aux initiatives agrotouristiques par l'intermédiaire de **44 groupes d'action locale (GAL)** qui mettent en œuvre des stratégies de développement local selon une approche **LEADER**, ou "ascendante", l'approche.

Cette aide financière est regroupée sous la **priorité 6** du FEADER (**Inclusion sociale, réduction de la pauvreté et développement économique dans les zones rurales**). Plus précisément, le programme suédois de développement rural prévoit que la sous-priorité liée à la diversification bénéficiera de 117,9 millions d'euros de subventions publiques.



La Suède a reçu **258 millions d'euros** du **FEADER** pour l'année **2021**. Pour les années **2023-2027**, **211 millions d'euros** supplémentaires seront alloués à la Suède **chaque année**.

Les Pays-Bas

Le programme de développement rural des Pays-Bas a pour priorité la **création de nouveaux emplois et l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales** grâce à l'approche du **développement local mené par la communauté (CDDL/Leader)**.

Les Pays-Bas ont reçu **161 millions d'euros** du **FEADER** pour l'année **2021**. Pour la période **2023-2027**, **73 millions d'euros** supplémentaires seront alloués aux Pays-Bas **chaque année**.

Autriche

Les priorités et les objectifs du développement rural sont définis en Autriche par le biais de son programme de développement rural (PDR). Il s'agit du cadre de base dans lequel les activités qui favorisent l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales reçoivent une aide financière du FEADER, complétée par d'autres fonds nationaux. Le PDR est mis en œuvre selon une **approche "ascendante" par le biais de stratégies de développement local élaborées par 75 groupes d'action locale (GAL)**.

L'aide financière à l'agritourisme est regroupée sous la **priorité 6 (promouvoir l'exclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales)**, en mettant l'accent sur la **diversification, le soutien aux PME et la création d'emplois**. L'Autriche a reçu **635 millions d'euros** du **FEADER** pour l'année **2021**. Pour les années **2023-2027**, **520 millions d'euros** supplémentaires seront alloués à l'Autriche **chaque année**.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Vue d'ensem- le

En raison de son histoire en République tchèque, l'agritourisme est un secteur en pleine croissance, mais loin en termes de nombre et de données par rapport à d'autres pays voisins tels que la Pologne ou la Slovaquie. Au début des années 90, le pays s'est ouvert aux touristes étrangers avec un grand succès en termes de nombre ; en 2021, environ 11,4 millions de touristes sont arrivés dans différents établissements d'hébergement en République tchèque. En effet, l'agrotourisme a un grand potentiel pour fournir une source alternative de revenus aux agriculteurs, en particulier dans les zones rurales où les possibilités de diversification sont limitées. Cependant, il n'existe aucun programme national visant à promouvoir l'agrotourisme, qui fait l'objet d'une attention croissante de la part du grand public et des agriculteurs.

Législation spécifique

Il n'existe pas de définition uniforme de l'agritourisme, mais les parties prenantes se sont mises d'accord pour définir l'agritourisme : "une forme de tourisme rural gérée par des entrepreneurs agricoles dans le cadre de la production agricole primaire. Outre l'exploitation directe de la nature, du paysage rural et de la culture authentique, il se caractérise par une relation directe avec le travail agricole ou la ferme ayant une fonction agricole".

Un grand nombre de réglementations concernant à la fois le tourisme et l'agriculture pourraient être liées à l'agritourisme, mais elles ne constituent pas un cadre de référence pour le secteur. De plus, les règles sont souvent peu claires et contradictoires.

Données relatives au secteur

Selon la définition appliquée au système de comptage, les experts estiment qu'il y a entre 600 et 1.000 agrotourismes. La variabilité des chiffres change si l'on considère uniquement les fermes qui fournissent un hébergement ou si l'on considère également celles qui offrent des services touristiques et expérientiels. Les données officielles de 2016 font état de 315 agrotourismes en République tchèque.

Demande et tendance

Il est impossible de trouver des informations et des statistiques officielles sur la demande et les tendances du secteur, en raison de la réticence des institutions au niveau national à surveiller le secteur et de la réticence des prestataires de services agrotouristiques à communiquer des informations sur eux-mêmes.

Financement et opportunités

Au cours de la précédente période de programmation de la PAC, la République tchèque a activé la sous-mesure 6.4.2 dans le but de soutenir la diversification de la production agricole et de soutenir les activités non agricoles entreprises par les agriculteurs. Bien que ces ressources ne constituent pas une source exclusive de financement, elles peuvent être utilisées par les agriculteurs pour mettre en place des activités



STAY
Still Tourism Around Yard

ITALIE

Vue d'ensembl le

Depuis ses débuts, le secteur de l'agrotourisme en Italie est fortement lié à l'agriculture et, dans certaines régions du pays, il est devenu une activité importante qui contribue au maintien des zones rurales ainsi qu'à leur développement.

Dans les zones rurales et montagneuses, les exploitations agricoles ne représentent pas seulement une activité économique, mais jouent un rôle et une fonction dans le maintien de la société et la protection de l'environnement. Ce rôle polyvalent de l'agriculture est appelé multifonctionnalité et le développement de l'agrotourisme en Italie en est l'un des meilleurs exemples.

La multifonctionnalité de l'agriculture peut être définie comme la capacité du secteur primaire à produire des biens et services secondaires de diverses natures, conjointement et dans une certaine mesure inévitablement liés à la production de produits destinés à la consommation humaine et animale.

Législation spécifique

L'Italie a adopté une loi-cadre réglementant l'agritourisme, la loi nationale n° 96 du 20 février 2006. Cette loi joue un rôle crucial dans la définition et la réglementation des différents aspects des activités agritouristiques dans le pays. Elle donne une définition claire de l'agritourisme et fixe certains paramètres et restrictions pour l'exploitation d'un établissement d'agritourisme. Les régions et les provinces autonomes sont habilitées à prendre des mesures législatives spécifiques pour définir et caractériser les activités agritouristiques au niveau local.

En 2013, avec le décret ministériel du 13 février 2013, l'Italie a créé le label sectoriel **Agriturismo Italia**. Ce label fonctionne de la même manière que le système de classification par étoiles utilisé pour les hôtels. L'utilisation du tournesol comme symbole permet au public de se faire une idée générale du niveau de confort, de la gamme de services et de la qualité du contexte environnemental offert par chaque exploitation agritouristique.

Données relatives au secteur

En novembre 2022, il y avait **25 390 agritourismes** en Italie (+3,3% par rapport à 2019) dont plus d'1/5 en Toscane. Sur le total, environ 80% de l'agritourisme offre un hébergement, environ 50% fournit une restauration et environ 50% offre des activités récréatives et sportives.

Demande et tendance

La fréquentation de l'agritourisme italien n'a cessé de croître au fil du temps. Depuis la pandémie, la demande de lieux plus isolés a augmenté et le secteur est actuellement en pleine croissance. En 2021, plus de 12 000 nuitées d'une valeur de 1,1 million ont été enregistrées.

Financement et opportunités

Les sous-mesures 6.2 et 6.4 du programme de développement rural ont été activées dans toutes les régions

italiennes. Ces fonds spécifiques ont été débloqués pour promouvoir des activités non agricoles telles que l'agrotourisme. En 2020, le budget total alloué par les régions italiennes aux sous-mesures 6.4 et 6.2 s'élevait à 624 millions d'euros, soit 3,4 % du budget total du PDR. Toutefois, il n'est pas possible de déterminer le montant exact des fonds investis dans les activités d'agrotourisme en se basant uniquement sur les informations fournies.



Still Tourism Around Yard

ESPAGNE

Vue d'ensemble

Le tourisme en Espagne est un secteur bien développé et le pays était, en 2022, le troisième au monde en termes d'arrivées de touristes internationaux. Par ailleurs, le secteur agroalimentaire est une force motrice, il représente 5,5 % du PIB. Ces deux éléments font de l'Espagne un pays où le secteur de l'agrotourisme peut être une source importante de revenus pour les agriculteurs. Les consommateurs sont de plus en plus attirés par un tourisme qui associe la détente à la possibilité de vivre des expériences concrètes, d'où l'intérêt croissant pour l'agrotourisme, qui peut répondre à ces nouvelles demandes.

Législation spécifique

En Espagne, l'agrotourisme peut être défini comme "un type d'hébergement rural lié aux professions agricoles et au mode de vie agricole". Cependant, il n'existe pas de définition officielle ni de loi-cadre définissant le secteur au niveau national.

Toutefois, compte tenu du développement croissant du secteur, dix régions (appelées communautés autonomes en Espagne) ont approuvé à ce jour des réglementations sur le tourisme rural au niveau régional qui incluent des références spécifiques à l'agrotourisme : Andalousie, Aragon, Castille-La Manche, Catalogne, Communauté forale de Navarre, Communauté de Valence, Galice, Îles Baléares, Pays basque et Principauté des Asturies. Les diverses réglementations ont des approches différentes du secteur. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport national espagnol.

Données relatives au secteur

Selon le recensement agricole, 3 196 bâtiments agricoles sont utilisés pour l'agrotourisme. Cependant, l'agrotourisme comprend également d'autres activités qui ne sont pas directement liées à l'hébergement. Le nombre est donc probablement plus élevé, avec des estimations allant jusqu'à 5 000 structures impliquées dans la fourniture de divers services (restauration, ateliers et activités récréatives au niveau de l'exploitation, participation aux activités de l'exploitation).

Demande et tendance

Depuis la pandémie, le nombre de lits dans les communautés rurales espagnoles a augmenté, atteignant plus de 158 000 en 2022 (Instituto Nacional de Estadística, 2022). Malheureusement, il n'est pas possible de différencier les types d'hébergement, de sorte que les données relatives aux séjours en agrotourisme ne sont pas disponibles.

Financement et opportunités

Des fonds sont encore alloués pour soutenir la création d'entreprises d'agrotourisme en Espagne dans le cadre du programme LEADER 2023-2027. Cette aide financière est acheminée par l'intermédiaire des groupes d'action locale afin de promouvoir le développement rural.

SLOVÉNIE

Vue d'ensemble

Le tourisme rural est l'un des secteurs les plus performants et les plus dynamiques en Slovénie. Il rassemble divers éléments tels que la campagne, le patrimoine et les traditions rurales, l'écotourisme, les activités éducatives et les expériences agricoles. Dans le cadre de sa stratégie de croissance durable, la Slovénie vise à se positionner en tant que destination verte mondialement reconnue, en tirant parti de ses paysages variés, de ses riches ressources naturelles et de sa diversité culturelle.

Le développement de l'agrotourisme peut contribuer à un secteur touristique durable tout en constituant une source importante de revenus économiques. Cet aspect est particulièrement important compte tenu de la diminution du nombre d'exploitations agricoles au cours des deux dernières décennies.

Législation spécifique

La loi sur l'agriculture et la loi sur l'accueil englobent et établissent les exigences nécessaires à la conduite d'activités touristiques dans une exploitation agricole. L'agrotourisme est considéré comme une activité complémentaire au sein du secteur agricole. Par conséquent, certaines conditions relatives à la disponibilité des terres et au revenu annuel doivent être remplies pour pouvoir s'engager dans ce type d'activité.

La réglementation concernant les activités complémentaires, y compris l'agrotourisme, se trouve dans la liste Uradni RS, št. 57/15.

Données relatives au secteur

Le tourisme à la ferme se divise en deux catégories : le tourisme d'accueil et le tourisme non d'accueil. L'Association des fermes touristiques a recensé plus de 900 fermes impliquées dans le tourisme à la ferme et 661 dans l'hébergement. Dans l'ensemble du pays, il y a plus de 5 851 lits d'hôtes dans les fermes touristiques (3 % du total du pays) et environ 36 000 places assises si l'on compte les services de restauration.

Demande et tendance

L'Office statistique de la République de Slovénie a recensé plus de 109 500 hôtes dans les fermes touristiques en 2019. Si l'on regarde la nationalité de l'invité : 80 % des nuitées dans les fermes touristiques étaient le fait de visiteurs internationaux. À l'inverse, le rapport entre les hôtes nationaux et étrangers visitant les fermes en tant qu'hôtes d'un jour dans les fermes d'excursion, les tavernes à vin et les fermes huit étoiles est inversé.

Financement et opportunités

Une intervention spécifique pour soutenir diverses activités complémentaires non agricoles, telles que les activités touristiques, est présente dans le plan stratégique de la PAC slovène 2023-2027. L'aide est un financement jusqu'à 30% des coûts éligibles (coûts de construction, rénovation de biens immobiliers, achat d'équipements et d'installations, etc. D'autres sources de financement sont disponibles auprès des groupes d'action locale, des municipalités et d'autres fonds nationaux.

PORTUGAL

Vue d'ensemble

En 1986, la législation portugaise faisait référence au tourisme dans l'espace rural et mentionnait les termes suivants : Tourisme résidentiel, Tourisme rural et Agrotourisme. Cela s'explique par la croissance du secteur du tourisme rural au cours de la décennie précédente. En 2008, le décret-loi n° 39 a établi un nouveau régime juridique pour l'exploitation des hébergements touristiques, en définissant également les typologies d'hébergement touristique, y compris le tourisme en milieu rural (TRA), dans lequel l'agrotourisme est inclus.

Le nombre total d'établissements de tourisme dans les zones rurales (TRA) a augmenté régulièrement au cours des dernières décennies et, en 2021, on comptait 1 455 établissements TRA actifs.

Législation spécifique

Selon le décret-loi n° 39/2008, l'agrotourisme est un établissement destiné à fournir des services d'hébergement dans les zones rurales, disposant pour son fonctionnement d'un ensemble adéquat d'installations, de structures, d'équipements et de services complémentaires, afin de préserver et de mettre en valeur le patrimoine architectural, historique, naturel et paysager de la région concernée.

La législation établit également certaines exigences en matière d'agrotourisme. Les hôtes doivent être autorisés à découvrir les activités agricoles menées dans l'exploitation. En outre, la législation fixe des exigences pour le type d'hébergement, y compris le nombre de chambres, la taille minimale, le mobilier et le type d'équipement qui doit être présent dans l'hébergement.

Données relatives au secteur

En 2021, les établissements de tourisme rural ont fourni environ 24,5 milliers de lits, les maisons de campagne représentant 56,9 % de la capacité de ce segment d'hébergement. Les hôtels ruraux représentaient 21 % de la capacité, suivis par les unités d'agrotourisme (20,4 %). Bien que les établissements TRA représentent environ 22% de l'offre totale d'hébergement touristique, ils ne représentent que 6% du nombre total de lits disponibles. Par conséquent, l'agrotourisme représentait environ 1,22 % de la capacité d'hébergement globale avec 293 unités.

Demande et tendance

La majorité des hôtes séjournant dans des hébergements agrotouristiques sont des résidents nationaux, représentant environ 76 % du total. Cette situation contraste fortement avec l'ensemble du paysage touristique, où les résidents représentent généralement environ 52 % du nombre total de visiteurs.

Financement et opportunités

Au Portugal, l'agrotourisme et l'hébergement touristique rural (TRA) peuvent bénéficier de plusieurs lignes de soutien incitatif, notamment : Programmes de soutien du GAL, Ligne de régénération des territoires (Turismo de Portugal, IP), Ligne de qualification de l'offre - 2021 - Protocole bancaire (Turismo de Portugal, IP + institutions financières) - pour les territoires à faible densité (LDT). Ces mesures incitatives et ces possibilités de financement visent à stimuler la croissance et le développement de l'agrotourisme et de l'EMR au Portugal, contribuant ainsi à la diversification et à la durabilité des économies rurales.

CONCLUSION ET ANALYSE SWOT

L'agritourisme offre une occasion unique d'explorer et de s'engager dans le riche patrimoine agricole et les divers paysages naturels des zones rurales. C'est pourquoi ce secteur pourrait constituer un atout stratégique pour promouvoir le développement rural tout en préservant la culture et le patrimoine de la communauté.

L'un des points forts de l'agritourisme est la disponibilité de nourriture et de boissons produites localement. Outre l'aspect agricole, les destinations agritouristiques présentent souvent des attractions culturelles et historiques qui enrichissent l'expérience touristique globale. L'un des principaux atouts de l'agritourisme réside dans sa capacité à offrir aux visiteurs des expériences authentiques et immersives. Contrairement au tourisme conventionnel, l'agritourisme permet aux voyageurs de s'engager activement auprès de la communauté agricole. Ils peuvent participer à des activités agricoles telles que la récolte, le soin du bétail ou l'apprentissage de pratiques agricoles durables.

Cependant, l'agrotourisme est confronté à plusieurs défis qui entravent sa croissance et son développement. Le manque de données et d'informations complètes sur l'agrotourisme aux niveaux national et européen constitue un obstacle de taille.

obstacle. Les décideurs politiques ne disposent pas d'informations suffisantes pour formuler des stratégies efficaces, identifier les tendances et prendre des décisions éclairées pour soutenir et promouvoir le secteur.

Les exploitants d'agritourisme sont souvent confrontés à des procédures administratives et à des réglementations complexes, qui peuvent prendre beaucoup de temps. Ces procédures peuvent inclure l'obtention de permis et de licences, le respect des réglementations en matière de santé et de sécurité, et la traversée de divers processus bureaucratiques.

Des procédures complexes peuvent également s'avérer difficiles pour adapter les logements et les activités afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers. En outre, cette adaptation nécessite des investissements, des connaissances et une prise de conscience, surtout si elle s'applique aux bâtiments et équipements existants. De nombreuses zones rurales où l'agritourisme est répandu souffrent d'infrastructures inadéquates. La connectivité internet limitée, le mauvais état des routes et l'insuffisance des transports publics rendent l'accès et l'exploration de ces régions difficiles pour les touristes.

En conclusion, le secteur de l'agrotourisme nécessite des efforts concertés de la part des décideurs politiques, des agriculteurs et des communautés locales. L'amélioration de la collecte et de l'analyse des données aux niveaux national et européen peut fournir des informations précieuses aux décideurs politiques pour formuler des stratégies ciblées. De même, un programme de formation visant à explorer et à fournir des informations utiles et complètes pour le développement du secteur.

L'analyse SWOT pourrait être une synthèse efficace de toutes les informations et considérations abordées précédemment. C'est pourquoi celle présentée ci-après a pour but de résumer tous les points et d'esquisser toutes les opportunités ainsi que les menaces que présente le secteur de l'agrotourisme en Europe.

La source d'information pour la rédaction du tableau a été prise en analysant les données fournies dans tous les rapports nationaux où une évaluation complète du pays pour le secteur a été entreprise.

En tenant compte de ces facteurs, l'analyse fournit des informations précieuses sur l'état actuel de l'agritourisme dans les pays étudiés, permettant aux décideurs politiques et aux parties prenantes de



STAY
Still Tourism Around Yard

prendre des décisions éclairées et de mettre en œuvre des stratégies pour le développement durable du secteur.

POINTS FORTS	FAIBLESSES
● Un riche patrimoine culturel ; ● Contribution au développement rural ; ● Offre tout au long de l'année ; ● Forte lien entre la qualité des paysages et la protection des ressources naturelles ; ● Amélioration de la préservation de la gastronomie et des traditions culinaires	● Peu de données disponibles aux niveaux national et européen ; ● Complexité des procédures administratives liées au fonctionnement de l'activité ; ● Défis liés à l'adaptation des installations pour garantir l'inclusion des invités ; ● Infrastructures inadéquates dans les zones rurales, notamment en ce qui concerne la connexion à l'internet, les routes et les transports publics.
POSSIBILITÉS	MENACES
● Générer des revenus non agricoles ; ● La demande croissante de tourisme expérientiel ; ● Importance pour la réalisation des objectifs clés de la PAC 2023-2027, du "Green Deal" et de la stratégie "De la ferme à la table" ; ● Création de nouvelles opportunités d'emploi dans les zones rurales.	● Le poids de la législation et de la réglementation ; ● Déconnexion de l'activité agricole ; ● Manque de sensibilisation des institutions à l'égard du secteur ; ● Les changements démographique dans rurales le vieillissement de la population ; ● Les coûts d'investissement élevés associés à la création d'entreprises d'agritourisme ; ● Insuffisance des programmes de formation adaptés aux besoins du secteur.

RÉFÉRENCES

- Almeida, A. et Pinto Machado, L. (2021). Territoires périphériques, tourisme et développement régional. Dans *Rural Development and Rural Tourism : The Impact of Infrastructure Investments* (pp. 1-23). IntechOpen.
- Bennetoft, A. et Looström, A. (2019). Agriturism i Sverige. En paneldatastudie om agriturism och regional tillväxt i Sverige. <https://gupea.ub.gu.se/handle/2077/61763>
- Bundesministerium für Ernährung und Landwirtschaft (2017). Vacances à la campagne - analyse de l'actuelle situation situation et marché marché marché l'agritourisme. agriturisme. https://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/DE/_laendliche-Regionen/StudieAgrotourismus.html
- Bureau central des statistiques (2010). Toerisme op ruim 2,2 duizend boerderijen. <https://www.cbs.nl/nl-nl/achtergrond/2010/25/toerisme-op-ruim-2-2-duizend-boerderijen>
- Embacher, H. (2018). Vacances Vacances en Autriche. <https://www.teagasc.ie/media/website/publications/2018/Embacher.pdf>
- COMMISSION EUROPÉENNE (2022). COM(2022) 447 final. RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL 15e RAPPORT FINANCIER DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL SUR LE FONDS EUROPÉEN POUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL DÉVELOPPEMENT RURAL (FEADER) 2021 EXERCICE 2021. <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12283-2022-INIT/en/pdf>
- COMMISSION EUROPÉENNE (2022). Fiche d'information sur le cadre national 2014-2020 pour le développement rural en Allemagne. https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2022-08/rdp-factsheet-germany-national-framework_en.pdf
- COMMISSION EUROPÉENNE (2022). Fiche d'information sur le programme de développement rural 2014-2020 pour les Pays-Bas. https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2022-12/rdp-factsheet-netherlands_en.pdf
- COMMISSION EUROPÉENNE (2023). Fiche d'information sur le programme de développement rural 2014-2020 pour l'Autriche. https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2023-01/rpd-factsheet-austria_en.pdf
- COMMISSION EUROPÉENNE (2023). Fiche d'information sur le programme de développement rural 2014-2022 pour la Suède.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2023). Fiche d'information sur le programme national de développement rural de la France (2014-2020). https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2023-04/rdp-factsheet-france-rural-network_fr.pdf
- Fiume, E (2014). Förutsättningar för agriturism i Emilia-Romagna. <https://gupea.ub.gu.se/bitstream/handle/2077/36127/VT14-69.pdf?sequence=3>
- Maria-Irina, A. (2017). L'écotourisme, l'agrotourisme et le tourisme rural dans l'Union européenne. https://www.researchgate.net/publication/320272966_Ecotourism_agro-tourism_and_rural_tourism_in_the_European_Union
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de la République Française (2013). Note d'orientation relative à la préparation du programme national de développement agricole et rural 2014-2020. https://agriculture.gouv.fr/sites/default/files/documents/pdf/circulaire_PNDAR_2014-2020_cle43b168.pdf
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de la République Française &



STAY
Still Tourism Around Yard

Chambres d'Agriculture (2013). Contrat d'objectifs des Chambres d'Agriculture pour les programmes de développement agricole et rural 2014-2020. <https://agriculture.gouv.fr/le-programme-national-de-developpement-agricole-et-rural-pndar-2014-2021>

- Nederlands Bureau voor Toerisme & Congressen (2023). La reconnaissance de l'agrotourisme. Premiers résultats



- en ontwikkelingen, vragen, femmes et comportements op il gebied van agrotourisme. <https://www.nbtc.nl/nl/site/programma/landelijk-gebied/verkenning-agrotourisme.htm>
- O. Balabanova, A. (2011). Caractéristiques de base de l'agrotourisme en Allemagne. <https://oaji.net/articles/2014/1-1401827374.pdf>
 - Potocnik Slave, I. & Schmitz, S. (2013). L'agriculture Tourisme à travers l'Europe. Europe. https://www.researchgate.net/publication/275995088_Farm_Tourism_Across_Europe
 - Quendler, E. (2019). La position de la ferme vacances en tourisme tourism. <https://doi.org/10.1515/opag-2019-0069>
 - Rajovic, G., & Bulatović, J. (2017, février). Le développement rural touristique dans le contexte européen : Vue d'ensemble. *Archives électroniques scientifiques*, 58-66.
 - RÈGLEMENT (UE) 2021/2115 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 2 décembre 2021 établissant les règles relatives au soutien aux plans stratégiques à élaborer par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune (plans stratégiques PAC) et financés par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et abrogeant les règlements (UE) n° 1305/2013 et (UE) n° 1307/2013. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R2115>
 - République Française. Journal officiel électronique authentifié n° 0142 du 18/06/2017. <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=1ny8GcfBdZvHQnbB6O81fjj84qhQUAzO3QX-l4qWXKE=>
 - Roman, M. & Grudzień, P. (2021). L'essence de l'agritourisme et sa rentabilité au cours de la période de transition. Pandémie de coronavirus (COVID-19). <https://doi.org/10.3390/agriculture11050458>
 - Schaps, J. (2020). Agrartourism in Deutschland und der EU. Étude de la coopération entre le Deutschen Bauernverband et le Russischen Bauernverband AKKOR dans le cadre de la coopération Deutsch-Russischen. Agrarpolitischen Dialogs. https://www.andreas-hermes-akademie.de/app/uploads/2021/04/2020_agrartourismus_in_deutschland_und_der_eu_end.pdf
 - Schmidt, F. (2013). Benchmarking de l'agritourisme en Autriche, Allemagne, France et Suisse. <https://sonar.ch/global/documents/316626>
 - Sharpley, R. et Vass, A. (2006). Tourisme, agriculture et diversification : An attitudinal study. *Tourism Management*, 1040-1052.
 - Sidali, K.L. (2011). Un regard latéral sur l'agritourisme en Allemagne et en Italie. https://www.researchgate.net/publication/226904153_A_sideways_look_at_farm_tourism_in_Germany_and_in_Italy
 - Stotten, R., Maurer, M., Herrmann, H. & Schermer, M. (2019). Différentes formes d'hébergement dans l'agritourisme : Le rôle de l'hébergement découplé basé sur les agriculteurs dans la vallée de l'Ötztal (Autriche). <https://doi.org/10.3390/su11102841>
 - Urlaub am Bauernhof (2020). Mindestkriterien Urlaub am Bauernhof. <https://kategorisierung.urlaubambauernhof.at/Content/Mindestkriterien.pdf>
 - Van Koulik, M.C.C., Teeuwen, J.L. & Voskuilen, M.J. (1998). Aanbod van agrotourisme in Nederland. <https://edepot.wur.nl/261223>
 - Wojcieszak-Zbierska, M.M., Jęczmyk, A., Zawadka, J. & Uglis, J. (2020). L'agritourisme à l'ère du coronavirus. (COVID-19) : A rapide évaluation de la Pologne. https://www.researchgate.net/publication/344178637_Agritourism_in_the_Era_of_the_Coronavirus_COVID-19_A_Rapid_Assessment_from_Poland